

Le retour de votre collecte

Envoyez les dons à ELA

Une fois votre événement terminé, envoyez dès que possible votre collecte à ELA.
Voici la procédure en détail.

Pour faciliter le retour de votre collecte, nous vous invitons à la trier :

- souches des carnets de collecte,
- tableaux centraux des passeports dons,
- chèques libellés à l'ordre d'ELA,
- liquidités.

À nous retourner par voie postale :

- les souches des carnets de parrainage complétés par les donateurs ou les tableaux récapitulatifs des passeports dons,
- les chèques de vos donateurs et, si vous le souhaitez, un chèque global des liquidités, libellés à l'ordre d'ELA. Les chèques sont à retourner uniquement par courrier. Ils ne peuvent pas faire l'objet d'un dépôt à La Banque Postale sur le compte d'ELA. Pour faciliter le travail de nos équipes, **n'agrafez pas les chèques** aux bons de collectes.

Bon à savoir

- ELA éditera et enverra par voie postale des reçus donnant droit à une réduction fiscale pour tout don supérieur ou égal à 10 €.
- Le résultat des collectes en ligne est disponible sur l'attestation comptable que vous recevrez par e-mail. Vous pouvez également obtenir l'information sur demande à mtb@ela-asso.com. Lorsqu'un donateur effectue un don en ligne, son reçu fiscal lui est envoyé par e-mail.

Adresse de retour par courrier:
Association ELA - CS 61024
2 rue Mi-les-Vignes
54521 LAXOU CEDEX

Pour l'argent collecté sous forme d'espèces, vous avez également différentes possibilités :

- **faire un dépôt auprès de La Banque Postale via ILLICODE** (service de dépôt). Ce service est entièrement gratuit pour le dépositaire. Pour ce faire, vous devez prendre rendez-vous dans un bureau de poste avant de venir faire votre dépôt, muni des documents suivants :
 - > le courrier d'ELA envoyé avec votre matériel et comportant le code-barres ILLICODE relatif à votre manifestation (présentation obligatoire),
 - > votre pièce d'identité.
- **effectuer un virement bancaire** pour faciliter l'envoi des espèces ou pour les établissements scolaires hors France métropolitaine. Vous pouvez obtenir notre RIB sur simple demande par e-mail à mtb@ela-asso.com
- **encaisser les espèces et envoyer un chèque global** (de la coopérative scolaire ou de l'association sportive ou du FSE...).
- en flashant le QRcode ou via le lien ci-dessous **pour un dépôt par carte bancaire** (vous recevrez par e-mail une quittance) :



mtb.ela-asso.com/especes